

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023

Révision: 03.11.2023

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- **Nom du produit** **ESCOSIL-2000**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Étanchement pour jointures
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- **Producteur/fournisseur :**
Schomburg Lux S.à.r.l.
23 Potaschberg
L - 6776 Grevenmacher
Luxemburg

Tel.: 00352 719 853
E-Mail: info@schomburg.lu
- **Service chargé des renseignements :**
Service : Environnement et sécurité

Pour toute question concernant l'unité Environnement et sécurité, veuillez vous adresser à notre département.

e-Mail : SDB@schomburg.de
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence
Numéro ORFILA (INRS), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7:
+ 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **Indications complémentaires:**
Assurer une bonne ventilation pendant l'utilisation et le durcissement.
Contient la substance active bactéricide "2-octyl-2H-isothiazol-3-one" pour prévenir les dommages causés par les moisissures.
Eviter le contact avec la peau.
- 2.2 Éléments d'étiquetage
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
- **Pictogrammes de danger** néant
- **Mention d'avertissement** néant
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
ethyltriacetoxysilane
2-octyl-2H-isothiazole-3-one
methylsilanetriyl triacetate
- **Mentions de danger** néant
- 2.3 Autres dangers
Pendant l'application et le durcissement du matériau, des substances chimiques sont libérées dans l'air (voir point 11). Veiller donc à une bonne aération de la pièce et, si nécessaire, à une aspiration.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023

Révision: 03.11.2023

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **ESCOSIL-2000**

(suite de la page 1)

- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT**: Non applicable.
- **vPvB**: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants· **3.2 Mélanges**· **Description :**

Préparation à base de polydiméthylsiloxane, de charges, d'adjuvants et d'agents de réticulation acétoxy

· **Composants contribuant aux dangers:**

CAS: 4253-34-3	methylsilanetriyl triacetate	<2,5%
EINECS: 224-221-9	⚠ Skin Corr. 1B, H314; Eye Dam. 1, H318, EUH014	
CAS: 17689-77-9	ethyltriacetoxysilane	<2,5%
	⚠ Skin Corr. 1A, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Acute Tox. 4, H302	
CAS: 26530-20-1	2-octyl-2H-isothiazole-3-one	<0,5%
EINECS: 247-761-7	⚠ Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 2, H330; ⚠ Skin Corr. 1, H314; Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); ⚠ Skin Sens. 1A, H317, EUH071	
Numéro index: 613-112-00-5	ATE: LD50 oral: 125 mg/kg LD50 dermique: 311 mg/kg LC50/4 h inhalatoire: 0,27 mg/l Limite de concentration spécifique: Skin Sens. 1A; H317: C ≥0,0015 %	

· **Indications complémentaires :**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours· **4.1 Description des mesures de premiers secours**

· **Indications générales :** Autoprotection du secouriste d'urgence

· **après inhalation :**

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

· **après contact avec la peau :**

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

Laver à l'eau et au savon.

· **après contact avec les yeux :** Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

· **après ingestion :**

Envoyer immédiatement chercher un médecin

Ne pas provoquer de vomissements.

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Présenter l'emballage ou l'étiquette au médecin traitant.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 3)

Nom du produit **ESCOSIL-2000**

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Produit ne brûle pas.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**
Le plan de sécurité du site est à respecter.
Risque d'éclatement et d'explosion en raison de l'augmentation de la pression lors de l'échauffement. En cas d'incendie, refroidir les récipients stockés dans les environs avec de l'eau pulvérisée.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Mettre les personnes en sécurité.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Saupoudrer les restes avec du sable par exemple et les éliminer mécaniquement.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Ne doit pas être laissé à la portée des enfants
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Veuillez considérer les VCI - concepts pour les stockages en commun des produits chimiques.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** Protéger contre le gel.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**
64-19-7 acide acétique, d'une concentration supérieure à 10 pour cent, en poids, d'acide acétique (<1%)
VLEP Valeur momentanée: 50 mg/m³, 20 ppm
Valeur à long terme: 25 mg/m³, 10 ppm
- **Indications complémentaires :**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023

Révision: 03.11.2023

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit ESCOSIL-2000

(suite de la page 3)

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Contrôles techniques appropriés**

Prévoir un lavabo dans la zone de travail

Préparer une douche oculaire ou un flacon de rinçage oculaire

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**· Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Changer les vêtements qui ont été fortement contaminés par ce produit.

· Protection respiratoire :

Masque de protection avec filtre à gaz correspondant (type ABEK selon EN 14387).

· Protection des mains :

voir points 2 et 4

Lorsque l'on porte des gants de protection, il est recommandé de porter des sous-gants en coton.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de

qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation

composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.**· Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales.****· État physique**

liquide

· Couleur :

selon désignation produit

· Odeur :

piquante

· Seuil olfactif:

Non déterminé.

· Point de fusion :

non déterminé

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition**et intervalle d'ébullition**

non déterminé

· Inflammabilité

Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion**· inférieure :**

Non déterminé.

· supérieure :

Non déterminé.

· Point d'éclair :

non applicable

· Température de décomposition :

Non déterminé.

· pH

Le mélange n'est pas soluble (dans l'eau).

· Viscosité :**· Viscosité cinématique**

Non déterminé.

· dynamique :

Non déterminé.

· Solubilité**· l'eau :**

non ou peu miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Non déterminé.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023

Révision: 03.11.2023

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **ESCOSIL-2000**

(suite de la page 4)

· Pression de vapeur :	Non déterminé.
· Densité et/ou densité relative	
· Densité :	non déterminé
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme :	pâteux
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants :	
· solvants organiques	0,5 %
· Teneur en substances solides :	0,0 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Éviter les fortes chaleurs.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Des mesures effectuées à des températures à partir d'environ 150°C ont montré qu'une petite quantité de formaldéhyde est libérée par dégradation oxydative.

FR

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023

Révision: 03.11.2023

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **ESCOSIL-2000**

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

· **Toxicité aiguë :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

17689-77-9 ethyltriacetoxysilane

Oral LD50 1.640 mg/kg (Rat) (OECD 401)

64-19-7 acide acétique, d'une concentrationsuperieure a 10 pour cent, en poids, d'acideacétique

Oral LD50 3.310 mg/kg (Rat)

26530-20-1 2-octyl-2H-isothiazole-3-one

Oral LD50 125 mg/kg (ATE)

Dermique LD50 311 mg/kg (ATE)

311 mg/kg (acute toxicity) (OECD 402)

Inhalatoire LC50/4 h 0,27 mg/l (ATE)

· **Effet primaire d'irritation :** Aucun effet irritant connu.

· **de la peau :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **des yeux :**

Effet irritant possible

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Sensibilisation :**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

· **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

· **Autres informations**

Pendant le durcissement des matières, des acides acétiques sont libérés en quantité faible. Cela peut provoquer des irritations de la peau et des yeux.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique :**

26530-20-1 2-octyl-2H-isothiazole-3-one

EC50 (48h) 0,42 mg/l (Daphnia magna)

IC50 0,084 mg/l (Scenedesmus subspicatus)

· **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023

Révision: 03.11.2023

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **ESCOSIL-2000**

(suite de la page 6)

- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
 - **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
 - **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
 - **12.7 Autres effets néfastes**
 - **Effets écotoxiques :**
-
- 26530-20-1 2-octyl-2H-isothiazole-3-one**
EC 50 30,4 mg/l (activated sludge bacteria)
- **Autres indications écologiques :**
 - **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 2 (Classification propre) : polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
 - **Recommandation :**
Les petites quantités durcies peuvent être éliminées avec les ordures ménagères.
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.
 - **Catalogue européen des déchets**
-
- 08 00 00 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
- 08 04 00 déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité)
- 08 04 09* déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
- HP4 Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
- **Emballages non nettoyés :**
 - **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|---|-----------------|
| · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification | |
| · DOT, ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · DOT, ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · DOT, ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement | |
| · Polluant marin : | Non |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023

Révision: 03.11.2023

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit **ESCOSIL-2000**

(suite de la page 7)

- | | |
|--|---|
| · 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI | Non applicable. |
| · Indications complémentaires de transport : | Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.
- **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
- **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**
Aucun des composants n'est compris.
- **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**
Aucun des composants n'est compris.
- **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**
Aucun des composants n'est compris.
- **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**
Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales :**
Le produit est soumis à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de l'ordonnance sur les produits dangereux.
- **Directives techniques air :**
- **Classe Part en %**
- **II 0,5**
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
- H301 Toxique en cas d'ingestion.
- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H330 Mortel par inhalation.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.
- EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03.11.2023

Révision: 03.11.2023

Numéro de version 16 (remplace la version 15)

Nom du produit ESCOSIL-2000

(suite de la page 8)

- **Service établissant la fiche technique** : Département EHS (Environment-Health-Safety)
- **Contact** : Département EHS (Environment-Health-Safety)
- **Date de la version précédente**: 03.05.2016
- **Numéro de la version précédente**: 15
- **Acronymes et abréviations**:
 - ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 - IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
 - DOT: US Department of Transportation
 - IATA: International Air Transport Association
 - GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
 - EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 - ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
 - CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
 - LC50: Lethal concentration, 50 percent
 - LD50: Lethal dose, 50 percent
 - PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
 - vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
 - Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
 - Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
 - Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
 - Skin Corr. 1: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1
 - Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A
 - Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B
 - Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
 - Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
 - Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
 - Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR